

Nom :.....
 Prénom :.....
 Date de naissance :.....
 Adresse :.....
 Code Postal :
 Ville :
 Tel :.....
 Tel urgence :
 E-mail :
 Numéro de licence :
 Index:

Drapeaux : Blanc - Jaune - Bleu - Rouge
 Bronze - Argent - Or
 Reprise des cours : Mercredi 07/09/2011, Samedi
 10/09/2011 ou Dimanche 11/09/2011

Jours choisi :..... Horaires choisi :

Formules de cours :

- Baby-School (1h/semaine) 37 € / mois ou 360 €
 - Ecole de Golf (1h30/semaine) 49 € / mois ou 473 €
 - Groupe -13 ans (2h/semaine) 55 € / mois ou 530 €
 - Gpe. compétition (1h30/semaine) 48 € / mois ou 464 €
 - Centre de Formation (6h/semaine) 92 € / mois ou 888 €
 - Golf – Etude (16h/semaine) 520 € / mois ou 5018 €
- Les prélèvements sont calculés sur 10 mois de Septembre à Juin.

Licences 2011 :

- Jeune Adulte : 26€ + 5€ (Né entre 1985 et 91 inclus)
- Jeune : 15€ + 5€ (Né entre 1992 et 97 inclus)
- Enfant : 12€ +5€ (Né à partir de 1998 inclus)

Obligatoire

Date acompte :..... Somme :

- Esp CB Prélèvement Chèque Ch - V

Date paiement :..... Somme :

- Esp CB Prélèvements Chèque Ch - V

**BULLETIN D'INSCRIPTION ECOLE de GOLF – LA RAMEE
ANNEE 2011 -2012**

Charte de l'école de Golf 2011/2012
Conditions générales de vente

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants inscrits à l'école de Golf NGF de La Ramée.

ORGANISATION GENERALE :

- Le tarif de l'école de golf inclus la distribution des balles, l'accès à la zone d'entraînement et la restitution du matériel en fin de leçon.
- Les jours de pluie, les leçons pourront se faire dans le club-house pour étudier les règles et l'étiquette.

1-) LA TENUE VESTIMENTAIRE :

Une tenue correcte sera exigée dans l'enceinte du golf.

- des chaussures propres & polo rentré dans le pantalon
- adaptée aux conditions météo (casquettes, bottes)

2-) LE RESPECT DES HORAIRES :

- Etre présent 5 minutes avant le début de la leçon.
- Les élèves doivent attendre leur enseignant devant le club house au début de chaque leçon.
- Prévenir le retard de l'élève par téléphone au 05.61.07.09.09.
- Prévenir d'éventuelles absences oralement ou par téléphone avant le début de la séance.

3-) ATTITUDES DES ELEVES DE L'ECOLE DE GOLF

- Dans le club house j'enlève ma casquette et je dis « Bonjour ».
- Respecte les consignes de l'enseignant.
- Respecte son matériel ou les clubs prêtés en les nettoyant régulièrement.
- Respecte l'état du terrain et des zones d'entraînement.
- Respecte l'entraînement des autres joueurs en se déplaçant en silence et en sécurité.

4-) ACTIONS DES PARENTS OU PARRAINS :

- Les parents ou parrains s'engagent à respecter le travail accompli entre les enfants et les pros. Ils ne doivent pas intervenir sur la technique et la stratégie de l'élève.

5-) LES NOUVELLES TECHNOLOGIES :

L'USAGE D'APPAREILS ELECTRONIQUES EST STRICTEMENT INTERDIT DURANT LES SEANCES (portables, mp3,...) POUR LE BON DEROULEMENT DES COURS.

6-) LICENCE / CERTIFICAT MEDICAUX :

Ils seront obligatoires pour tous les enfants à compter de septembre 2011.

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.

J'adhère aux valeurs et aux 6 points de la Charte de l'Ecole de Golf. 2011-2012.

Date, signature et mention « lu et approuvé »

PARENTS

ENFANT

Autorisation des parents :

Je soussigné (é) Autorise mon fils / ma fille à participer à l'école de Golf au cours de la période 2011 / 2012. D'autre part, j'autorise la direction du golf à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à mon fils / ma fille.

Date :

Signature :